

SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2024

<u>- Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Présent (e)</u>	<u>Absent (e)</u>	<u>Excusé (e)</u>	<u>DONNANT POUVOIR A</u>
BONNELIER	Benoît	X			
CHAOUALI	Amina	X			
SCOMBART	Jean-François		X		
LAUDE	Florence	X			
LEMOINE	Romain	X			
ANDICHON	Richard	X			
BILLETTE	Gaëlle	X			
BRACQ	Benoît			X	Mme Eliane DEBRAINE
BRUYANT	Aurélien			X	Mme Florence LAUDE
CARAVAS	Clément			X	Mme BILLETTE Gaëlle
DEBRAINE	Eliane	X			
DECOENE	Catherine	X			
JEANNOTTE	Armelle		X		
JUMEL	Laurence	X			
MAQUAIRE	Claudine			X	Mme Amina CHAOUALI
MASSOU	Olivier			X	M. Benoît BONNELIER
MORAINVILLE	Jimmy			X	M. Richard ANDICHON
PINTEAU	Sandrine	X			

2024-47 RENOUELEMENT CONTRAT ELAN CITE

M. le Maire informe les membres qu'il faut renouveler le contrat avec Elan Cité qui s'occupe du journal Electronique sur la place du village. Le contrat est à renouveler pour une durée de trois ans à partir du 17 octobre 2024 jusqu'au 16 octobre 2027. Le coût est de 329€ HT par an soit une somme de 394.80 € TTC
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le contrat avec la Société Elan Cité dans les conditions citées ci-dessus.

2024-48 MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE, REVETEMENT DE CHAUSSEE ET TROTTOIRS

M. le Maire informe les membres présents que le marché avec la CAB pour les travaux de voirie, revêtement de chaussée et trottoir est arrivé à échéance. Il propose d'adhérer au groupement de commandes du Beauvaisis. Et autorise la Présidente à signer le marché au nom du groupement de commandes. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à renouveler le marché pour les travaux de voirie, revêtement de chaussée et trottoir avec la CAB.

2024-49 DECISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire, précise que Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la commune de Goincourt, des informations financières reçues et des projets en attente, Il propose de procéder à des réajustements de crédits en section de fonctionnement et investissement aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Désignation	Diminution sur crédits Ouverts	Augmentation sur crédits Ouverts
D 23 compte 231 programme 202410 Centre bourg	15 000,00 €	
D10 compte 10226 TLE		12 000.00 €
D21 Compte 2135 Aménagement secrétariat		3 000.00 €

Le conseil après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter la DM N°1 comme présentée ci-dessus.

2024-50 LOCATION LOCAL

Monsieur le Maire informe les membres présents que le local situé au 16 rue de Courcelles est libre de tout occupant. Il propose de louer ce local pour un loyer de 450 €. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à mettre en location le local situé au 16 rue de Courcelles

2024-51 CONVENTION A L'ASSOCIATION WASEO

Monsieur le Maire informe les membres présents que la commune met à disposition à l'Association WASEO (Webmédia Animat Spectacle Events Oise) le local situé au 16 rue de Courcelles avec le jardin attenant de 150 m². L'Association prendra les locaux dans l'état où ils se trouveront lors de son entrée en jouissance. Les locaux seront utilisés à usage exclusif pour la réalisation de son objet social. L'Association s'engage à restaurer le local à titre gratuit. L'Association WASEO s'engage à payer un loyer de 450 € hors charge chaque mois sachant que la mairie lui octroie 4 mois de gratuité dès que ladite convention sera validée. Les frais de consommation d'eau et d'électricité et les frais de nettoyage et entretien seront supportés par l'Association.

Les charges, impôts et taxes relatifs aux seront supportés par la commune.

Les impôts et taxe relatifs à l'activité de l'Association seront supportés par cette dernière.

L'Association ne sera pas présente dans les locaux les jours d'école de 8h15 à 17h00. (Le local jouxtant l'école maternelle avec une cours commune.)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec l'Association WASEO.